

## Agriculture QUEL AVENIR ?

**En septembre, les communautés de communes et la Chambre d'agriculture sont allées à la rencontre des agriculteurs lors d'une dizaine de réunions locales. L'occasion d'ouvrir les discussions et de susciter des projets.**

Il s'agissait de restituer les résultats d'un diagnostic réalisé en 2002 auprès de 900 personnes par la Chambre d'agriculture. Ce diagnostic avait particulièrement mis en avant quatre préoccupations :

1. l'installation et les métiers de l'agriculture,
2. les principaux systèmes de production,
3. les pratiques agricoles environnementales,
4. l'agriculture dans son environnement.

Au-delà des dispositifs d'aides classiques (Plan de Maîtrise des Pollutions d'Origine Agricole, Conseil Général de la Mayenne...), les communautés de communes ont négocié début 2004 avec la Région des aides complémentaires pour les projets collectifs :

- d'accompagnement des projets innovants et de leur promotion individuelle,
- d'information et de sensibilisation aux métiers de l'agriculture,

- d'acquisition de matériels d'entretien des haies bocagères,
- d'acquisition d'équipements des systèmes agricoles herbagés,
- d'acquisition de matériels d'analyse et d'épandage des effluents d'élevage,
- d'aménagement des sièges d'exploitations (aide individuelle).

D'autres programmes du Pays peuvent aider les agriculteurs à la mise en place de projets plus innovants (diversification des productions ou activités, valorisation de savoir-faire) ou de développement durable (audit énergétique, énergies renouvelables).

**Jean Barreau,**  
membre du bureau  
du Conseil de développement :

**Quelle est aujourd'hui votre perception du monde agricole ?**

*Les agriculteurs sont des acteurs importants du monde rural, facteurs de bonne santé économique, façon-*

*nant nos paysages et notre cadre de vie.*

*Outre les difficultés et contraintes du métier (nous sommes toujours en attente des textes de la nouvelle PAC...), je suis particulièrement sensible aux problèmes de transmission des exploitations et plus généralement de désertification de nos campagnes. Problèmes qui touchent l'agriculture mais aussi l'artisanat et les commerces de proximité des petits bourgs.*

**Que souhaitez-vous promouvoir au sein du Conseil de développement et du Pays ?**

*Avec d'autres membres du Conseil de développement, nous souhaitons engager des travaux en faveur de la promotion de la ruralité pour pouvoir y vivre « décemment ». Et pourquoi pas creuser une idée sortie lors des réunions qui est de créer un « Fonds de garantie agricole »...*

*Ce fonds pourrait encourager les locations en aidant des jeunes installés et en rassurant les propriétaires.*

### Une Agriculture ouverte à tous

*Lors de sorties-découvertes « Horizon bocage », deux exploitations agricoles ont grand ouvert leurs portes à une centaine de visiteurs connaisseurs ou néophytes.*

**La ferme du « Froulay » :  
une exploitation qui offre le gîte, le couvert...  
et la bolée d'air frais**

Lors de la porte-ouverte de cette exploitation d'élevage, des élèves du lycée Rochefeuille de Mayenne et des techniciens ont animé des ateliers sur l'intégration paysagère, l'entretien et la plantation de haies. Cette visite fut également l'occasion de souligner le lien entre l'agriculture, le tourisme et le paysage. M. et Mme Garnier ont en effet ouvert trois chambres d'hôtes. Force est de constater, via les réactions des touristes de passage, que le paysage est un élément d'attraction touristique majeur sur le territoire.

**La haie « utile » remise au goût du jour  
chez M. et M<sup>me</sup> Frétygné**

En septembre, la visite de l'exploitation agricole de « La Longuève » à Montenay a mis en avant la richesse floristique et écologique du maillage bocager, de part les différentes essences rencontrées et leurs caractéristiques (utilisation d'hier et d'aujourd'hui, vertus médicinales...). M. et M<sup>me</sup> Frétygné utilisent le bois de taille des haies bocagères pour alimenter la chaudière à bois déchiqueté, performante et économe. Ils montrent l'intérêt de la préservation du bocage liée à une valorisation économique.



## Cadre de vie DES AIDES POUR RÉHABILITER FAÇADES ET LOGEMENTS

Les propriétaires occupant un logement construit depuis plus de 20 ans, situé en dehors d'un lotissement et dont la façade est visible peuvent bénéficier d'une aide pour des travaux d'enduit et de rejointoiement (peinture exclue). Si les conditions sont respectées, une aide de 25 % (plafonnée à 950 €) peut être attribuée.

Cette aide est financée dans le cadre du Contrat Régional de Pays (50 % par les communautés de communes de Haute Mayenne et 50 % par la Région des Pays de la Loire). Actuellement, 39 propriétaires ont déposé un dossier et vont bénéficier de cette aide (soit une aide globale de 35 000 €).

*Attention : cette aide est en cours sur le Bocage Mayennais mais à des taux différents. Cette aide n'est pas mise en place sur la communauté de communes de Mayenne.*

**Votre interlocuteur : Habitat et Développement 53**

N'hésitez pas à contacter votre communauté de communes ou Habitat et développement 53 si vous êtes concernés par ce genre de travaux. Cette association départementale met à disposition tout renseignement pratique visant l'amélioration de l'habitat. Habitat et développement 53 est mandaté par le Pays de Haute Mayenne pour renseigner, accueillir et aider les porteurs de projets à monter leurs dossiers.

**Habitat et développement 53 tient une permanence :**

- le 1<sup>er</sup> mardi de chaque mois de 11 h à 12 h à la communauté de communes de l'Ernée (Parc d'activités de la Querminais) à Ernée
- le 1<sup>er</sup> mardi de chaque mois de 14 h à 15 h à la communauté de communes du Horps-Lassay au Horps
- le 2<sup>e</sup> mardi de chaque mois de 11 h à 12 h à la Mairie de Saint-Calais-du-Désert
- le 2<sup>e</sup> mardi de chaque mois de 14 h à 15 h à la Mairie de Villaines-la-Juhel
- le 2<sup>e</sup> jeudi de chaque mois de 14 h à 15 h à la Mairie d'Ambrières-les-Vallées
- le 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudi de chaque mois de 10 h à 11 h 30 à la maison du Bocage à Gorron
- le 4<sup>e</sup> jeudi de chaque mois de 14 h à 15 h à la Mairie de Landivy.

**Contact : M. Daniel Landemaine**  
Habitat et Développement 53  
17, rue Franche-Comté - BP 837  
53008 LAVAL Cedex - Tél. 02 43 91 19 91  
Mail : HD53@wanadoo.fr

## Gestion économe de l'énergie et du budget communal 10 COMMUNES AU TRAVAIL

**Un bilan des consommations et dépenses d'énergies sur les bâtiments et l'éclairage public vient d'être réalisé sur 10 communes de Haute Mayenne : St-Hilaire-du-Maine, Averton, Marcillé-la-Ville, Lignéres-Orgères, Loupfougères, Commer, Jublains, St Baudelle, Contest, La Haie-Traversaine. Résultat : d'importantes marges d'économies financières existent. En tout, elles sont estimées pour ces 10 communes à 20 000 € par an (soit 2,57 €/habitant économisés chaque année).**

Pour économiser, il n'est pas toujours nécessaire d'investir. Un exemple : celui des puissances électriques souscrites. Elles doivent être adaptées aux besoins réels (diagnostic gratuit sur demande auprès d'EDF). Autre exemple, le choix de lampes économes pour l'éclairage public permettrait de réduire les factures (voir schéma).

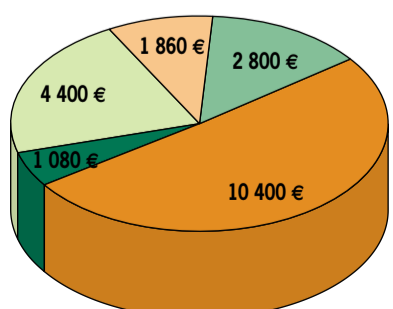
Ces études mettent en évidence les difficultés qu'ont les communes rurales à gérer au plus juste l'énergie. Pas ou peu de services techniques pour s'assurer du bon fonctionnement des installations, des équipements de chauffage parfois en pilotage automatique...

Pourtant, la solution n'est pas toujours dans le choix de technologies ultra performantes. La bonne gestion

de l'existant nécessite l'intervention d'une personne responsable en la matière. Des actions groupées sont évoquées à travers la mise en commun de compétences techniques. Des communes souhaitent aussi associer leurs habitants à la dynamique en proposant des journées d'in-

formation sur les économies d'énergies. Suite à ces résultats, le Pays de Haute Mayenne renouvelle cette opération pour 2005 et propose de nouveaux outils comme la thermographie. Les communes intéressées sont encouragées à contacter l'Espace Info Énergie (tél. 02 43 32 14 45).

**Répartition des économies possibles à court terme**



- Compteurs bâtiments : révision des tarifs (2 800 €)
- Petits travaux bâtiments : lampes économes, programmation chauffage et eau chaude sanitaire... (10 400 €)
- Éclairage public : ajuster les abonnements EDF aux besoins réels (1 080 €)
- Éclairage public : lampes "mercure" remplacées par des lampes sodium haute pression (4 400 €)
- Baisser les puissances des lampes (EP) (1 860 €)

Source : ATEEE 2004



*Petits et grands ont découvert la gestion de l'énergie grâce à une exposition à Commer.*

**Commer : en marche vers les économies d'énergie**

Le conseil municipal de Commer était d'emblée très motivé pour travailler sur ce thème et a saisi l'opportunité de cet audit financé par le Pays de Haute Mayenne (Europe et ADEME). Tous les bâtiments communaux ont été analysés à la loupe et les résultats tombent : une cantine mal isolée, une chaudière ancienne ici, un éclairage mal adapté là... Mais pas de panique, le bilan propose aussi des

préconisations à la carte pour améliorer l'efficacité énergétique de ces bâtiments. Par exemple : isoler et raccorder la cantine au chauffage au fioul et supprimer l'ancienne chaudière... Le conseil municipal prend actuellement connaissance de ces suggestions. Ce bilan a aussi eu un but pédagogique. La mairie a organisé la « semaine des économies d'énergie » pour sensibiliser les enfants (animations dans les écoles du 7 au 11 décembre) et informer les habitants avec une exposition.